



## 80 ANS APRES L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES, UNE RELATION D'EXCELLENCE ENTRE LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZELANDE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Nouvelle-Zélande à Wellington, Christchurch, Blenheim, Auckland, Hamilton et Cambridge

Du 11 au 19 juillet 2025

Du 11 au 19 juillet 2025, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Nouvelle-Zélande, composée de M. Philippe Folliot, président du groupe d'amitié, et de M. Sébastien Pla, vice-président du groupe d'amitié, s'est rendue en Nouvelle-Zélande. Elle était accompagnée de S. E. Laurence Beau, ambassadrice de France en Nouvelle-Zélande et aux Îles Cook. Cette mission est intervenue à un moment particulièrement symbolique pour l'amitié entre la France et la Nouvelle-Zélande, l'année 2025 marquant le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Il s'agissait en outre de la première visite d'une délégation sénatoriale depuis 2018.

#### I.- 80 ans après l'établissement de relations diplomatiques, une relation bilatérale d'excellence

Le programme de travail a été rythmé par les célébrations de ce 80<sup>ème</sup> anniversaire et de la fête nationale française. Philippe Folliot et Sébastien Pla ont notamment représenté le Sénat à la réception organisée par l'Ambassade de France à Wellington le 11 juillet pour ces occasions. Ils ont également rencontré la communauté française de Christchurch le 14 juillet à l'Alliance française, afin de célébrer la fête nationale à ses côtés.

De manière plus générale, les entretiens et visites ont permis de constater l'excellence de la relation bilatérale en matière

économique, mémorielle, culturelle et de défense. La question du développement de la relation avec la Nouvelle-Calédonie voisine a également régulièrement été abordée.



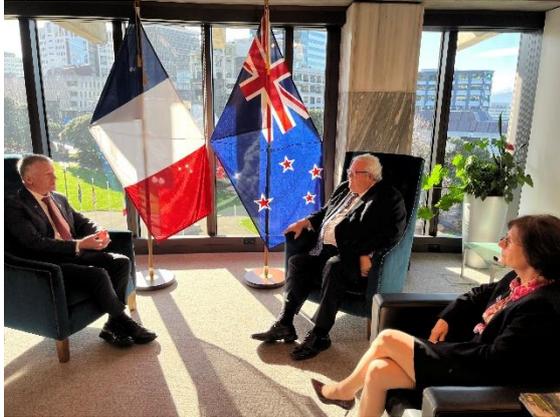
*Philippe Folliot, S. E. Laurence Beau et Sébastien Pla aux célébrations du 14 juillet et du 80<sup>e</sup> anniversaire de la relation diplomatique*

Dans le détail, la délégation s'est rendue dans six villes : Wellington, Christchurch, Blenheim, Auckland, Hamilton et Cambridge.

Sur le plan institutionnel, les entretiens avec Gerry Brownlee, Président du Parlement de Nouvelle-Zélande, quatre ministres<sup>1</sup>, les parlementaires membres du groupe d'amitié Nouvelle-Zélande-Europe, M. Phil Mauger, maire de Christchurch et Mme Susan O'Regan, maire de Cambridge, ont

<sup>1</sup> Rt Hon Winston PETERS - ministre des Affaires étrangères -, Hon Todd MCCLAY - ministre de l'Agriculture, des Forêts -, du Commerce et de l'Investissement et ministre associé des Affaires étrangères -, Hon Chris BISHOP - ministre du Logement, des Infrastructures, du Transport et ministre associé pour le Sport -, Hon Louise UPSTON - ministre du Tourisme et de l'Accueil)

été des temps forts de la mission. La délégation a également échangé avec les membres de la commission des affaires étrangères du Parlement de Nouvelle-Zélande ainsi que des conseillers municipaux des villes de Wellington et de Cambridge.



*Entretien avec Gerry Brownlee, Président du Parlement de Nouvelle-Zélande*

La délégation a également rencontré la communauté française de Christchurch et d'Auckland, dont le dynamisme contribue au rayonnement de la France dans le Pacifique. Près de 14 000 Français résident ainsi en Nouvelle-Zélande, où le français est la première langue étrangère enseignée. La récente ouverture de la première école française d'Auckland illustre la popularité du français dans la région.

La qualité de la relation bilatérale se manifeste également sur les plans culturels – en atteste le succès du Festival du Film Français 2025 en Aotearoa avec plus de 130 000 tickets vendus – et sportifs, et notamment sur les terrains de rugby. Les *All Blacks* sont en effet un instrument majeur de la stratégie de *soft power* de la Nouvelle-Zélande. Dans ce contexte, la délégation a, sur l'invitation de la fédération néo-zélandaise et aux côtés de l'ambassadrice de France, officiellement assisté à deux matchs de la tournée d'été du XV de France dans le pays.

## II.- Des relations économiques favorisées par un récent traité de libre-échange avec l'UE

### A – Un traité de libre-échange aux premiers résultats positifs

Dans le cadre de son programme de travail économique, la délégation s'est tout d'abord entretenue avec M. Lawrence Meredith,

délégué de l'Union européenne en Nouvelle-Zélande, pour établir un premier bilan du nouvel accord de libre-échange UE-NZ entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024. Alors que l'UE est le troisième partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande, l'accord prévoit la suppression de l'intégralité des droits de douane entre les deux marchés. Selon les prévisions de la commission européenne, cette libéralisation des échanges générera à terme une économie annuelle de 140 M€ pour les entreprises européennes et une croissance du commerce bilatéral de 30 %. Les premiers éléments d'évaluation communiqués par M. Lawrence Meredith sont effectivement positifs : depuis l'entrée en vigueur de l'accord, près de 1 Md NZD d'exportations supplémentaires ont été effectuées vers l'UE (notamment produits agricoles et kiwis).

Le bilan de cet accord en matière agricole a en particulier été abordé avec le ministre de l'agriculture Todd McClay, qui a fait part de sa satisfaction vis-à-vis d'un instrument qui devrait permettre une croissance soutenue des échanges économiques sur les trois prochaines années. Un travail conjoint demeure néanmoins nécessaire pour lever certaines barrières non-tarifaires persistantes, à l'instar des réglementations sanitaires prohibant l'exportation de produits au lait cru vers la Nouvelle-Zélande.

### B – Des entreprises françaises solidement établies en Nouvelle-Zélande et de multiples possibilités de coopération

Pour rappel, la France est le troisième partenaire économique européen de la Nouvelle-Zélande. En 2023, les exportations françaises de biens vers la Nouvelle-Zélande dépassaient ainsi 520 M€, principalement via les machines et équipements de transport (290 M€ – dont 97 M€ pour l'automobile et 30 M€ pour l'aéronautique et le spatial), l'agroalimentaire (85 M€ – dont 39 M€ pour le vin) et les boissons alcoolisées – 31 M€ pour le vin) et les produits chimiques (72 M€).

Dans ce contexte, la délégation a constaté le dynamisme de la relation économique en rencontrant plusieurs acteurs français implantés en Nouvelle-Zélande :

- Le domaine viticole Edmond de Rothschild à Rimapere, qui produit notamment du Sauvignon blanc, ainsi

que les acteurs de la filière viticole française de la région de Blenheim ;

- **Le chantier du City Rail Link d'Auckland** : le groupe Vinci est le maître d'œuvre de cet ambitieux projet d'infrastructure qui prévoit la création de 3,5 km de voies ferrées souterraines et de trois nouvelles gares à Auckland, pour un montant total de 4,4 Mds NZD. L'ouverture au public est prévue pour le printemps 2026.



Visite du City Rail Link d'Auckland

La délégation a également échangé sur **les perspectives de coopération et de partenariat** avec les dirigeants de deux entreprises néo-zélandaises innovantes :

- **Fabrum**, qui conçoit des systèmes de stockage et de liquéfaction d'hydrogène liquide ;
- **Kea Aerospace**, qui développe des drones à l'énergie solaire pouvant aller dans la stratosphère. Ces appareils pourraient présenter un intérêt opérationnel pour la France, que ce soit pour la détection de catastrophes naturelles ou la surveillance des zones économiques exclusives.

La délégation a enfin échangé sur les possibilités d'approfondissement de la relation économique bilatérale avec le Ministre Chris Bishop. À cet égard, l'organisation du « EU-Business Summit » à la fin du mois d'octobre sera un rendez-vous majeur.

### C – La structuration de l'économie maorie, un modèle à suivre

S'agissant plus spécifiquement de l'économie maorie, la délégation a échangé avec Hone McGregor, président de

**Te Taumata** (groupe consultatif en politique commerciale maorie du ministère des Affaires étrangères et du Commerce néo-zélandais). Le modèle qu'il a présenté se démarque à plus d'un titre. Assis sur des projections économiques de très long terme, sa mise en œuvre repose sur de solides partenariats impliquant tant des acteurs publics que privés.

**La feuille de route Économie française – Économie maorie (2025-2030) signée le 12 mai 2025** avec S. E. Laurence Beau est l'une des illustrations les plus récentes de la réussite de cette démarche, que la France soutient pleinement.

### III.- Une mémoire commune à honorer

Sur un plan mémoriel, la délégation a tenu à rendre hommage aux 30 000 soldats néo-zélandais morts sur le sol français lors des deux guerres mondiales. Elle s'est tout d'abord recueillie au monument construit à Wellington en hommage à ce sacrifice.

Elle s'est ensuite rendue dans la ville de **Cambridge**, jumelée depuis 1999 avec la commune de Le Quesnoy. Celle-ci a été libérée le 4 novembre 1918 par des soldats néo-zélandais, dont plus de 130 ont perdu la vie dans les combats. Accompagnée de Louise Upston (membre du Parlement, ministre), de Susan O'Regan (maire de Cambridge), des membres de l'association d'amitié Cambridge-Le Quesnoy, de Florian Grill (président de la fédération française de Rugby - FFR) ainsi que de Raphaël Ibanez (*General Manager* de la FFR), **la délégation a procédé à un dépôt de gerbe au mémorial de la guerre et a visité l'église St Andrews**, qui abrite un vitrail commémoratif de la libération de Le Quesnoy.



Dépôt de gerbe au mémorial de la guerre de Cambridge

#### IV.- Des enjeux partagés en matière géostratégique et de défense

Dans un monde en proie à des tensions croissantes, **le partenariat historique entre la France et la Nouvelle-Zélande est particulièrement précieux**. L'importance de cet attachement commun à la démocratie et à la liberté a été souligné avec force lors des échanges de la délégation avec Gerry Brownlee, président du parlement, et Winston Peters, ministre des affaires étrangères. Philippe Folliot a également salué **le soutien sans faille apporté par Wellington à l'Ukraine depuis le premier jour de l'offensive russe**.

La délégation s'est également entretenue avec les membres de la **commission parlementaire des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce**. Philippe Folliot et Tim Van de Molen, président, ont présenté les instruments de planification respectivement adoptés par les deux États dans le domaine militaire : la loi de programmation militaire côté français et le *Defence Capability Plan 2025* côté néo-zélandais (qui prévoit un doublement à 2% de la part du PIB allouée à la défense).



*Rencontre avec la commission des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce*

La délégation a enfin visité le site de maintenance d'Airbus à Blenheim, qui traite des avions militaires. Une commande d'hélicoptères militaires pourrait par ailleurs être prochainement décidée par le gouvernement néo-zélandais, soit une opportunité importante de se positionner pour l'avionneur européen.

#### Composition de la délégation



**M. Philippe FOLLIOT**  
Président du groupe d'amitié  
Sénateur du Tarn  
(Union centriste)



**M. Sébastien Pla**  
Vice-président du groupe d'amitié  
Sénateur de l'Aude  
(Socialiste, écologiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : [https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_663.html](https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_663.html)